

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	MAUX/PGE BRIE	Numéro	751323
Adresse du site	148, boulevard de la Villette	Hauteur	R+14 (46 m)
Bailleur de l'immeuble	Social France Habitation	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 130° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	20/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres de 5,34 m à 8,36 m	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	0° < 2 V/m ; 120° < 2 V/m ; 240° < 3 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes seront rendues inactives.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	51 m azimuts 0° et 240° ; 53,40 m azimut 120°

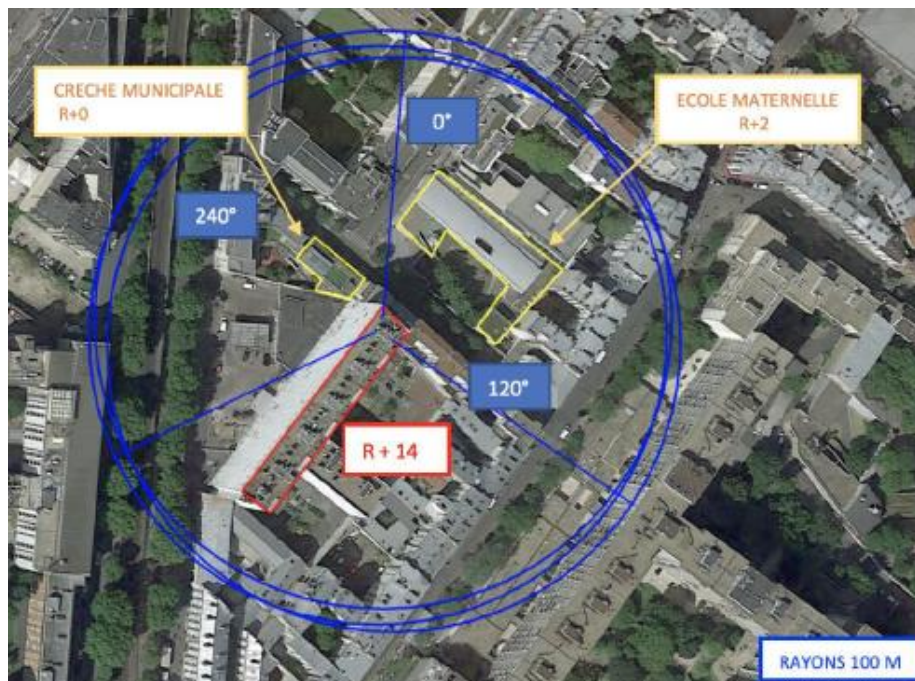
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE	11 CITE LEPAGE 75019 PARIS	12m	OUI	26m	0,4 V/m
CRECHE MUNICIPALE	12 CITE LEPAGE 75019 PARIS	8m	OUI	12m	0,6 V/m

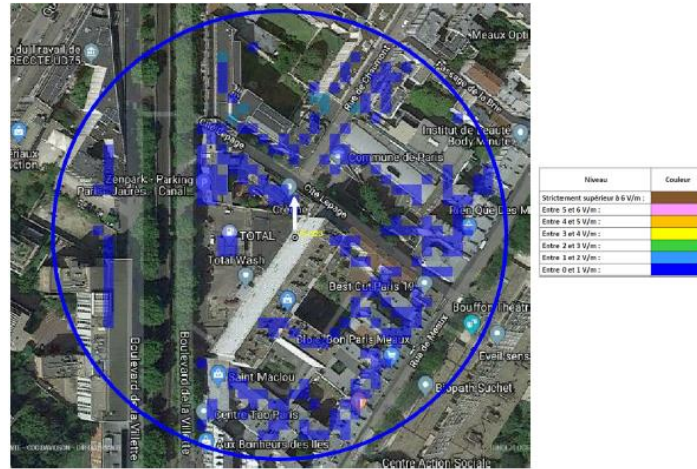
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

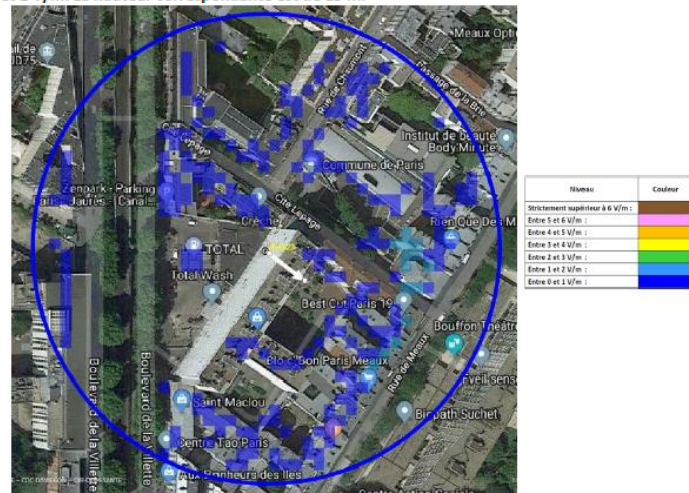


Simulation et conformité au seuil de la Charte

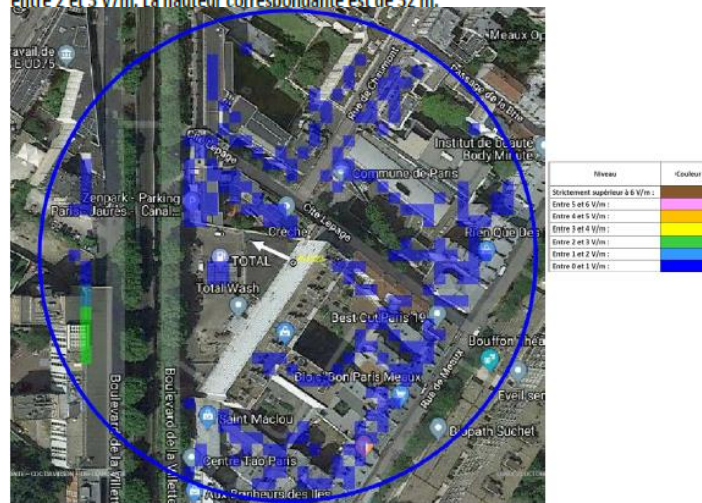
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 15 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 1 V/m et 2 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m
Hauteur	20 m	15 m	32 m




SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : (Pas d'impact visuel)



Légende :

-  Antenne AHP4518R4
-  Antenne rendue inactive
-  Equipement supprimé

Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

